



Introduction

Implanté à Bessenay, village de 1 500 habitants situé dans les Monts du Lyonnais, à 35 km au Nord-ouest de Lyon, L'Institut Médico-éducatif "La Cerisaie" est agréé pour recevoir en internat à fonctionnement discontinu (270 jours par an, moyenne retenue entre périodes de haute et basse activité. L'ouverture effective est de plus de 310 jours), 41 enfants et adolescents (garçons et filles) de 6 à 20 ans, déficients intellectuels présentant des troubles envahissants de la personnalité (psychoses infantiles, etc.), de la communication et de la relation à l'autre. Un externat de 6 places vient compléter la palette de réponses.

❧ ❧ ❧ ❧ ❧

Personnel

Le nombre de postes figurant à l'organigramme était resté figé à 40.781 ETP, 0.25 ETP de maîtresse de maison ayant été redéployés sur une sous-traitance de ménage. A noter que dès la rentrée de septembre 2009, nous avons accompli un mouvement inverse dont le BP 2010 se fera le témoin.

L'absentéisme pour des arrêts de courte durée s'est stabilisé, confirmant la tendance déjà pressentie les années précédentes. Certains arrêts sont directement liés au point que nous évoquerons par la suite, celui de la violence des usagers envers les personnels.

2009 a vu un seul départ en retraite, celui de Mme Danielle Cauvin, éducatrice spécialisée, entrée dans l'association en 1970, et remplacée par Mlle Maryann Babin.

Deux salariés, l'un de plus de 60 ans, l'autre de plus de 65, ont préféré différer leur départ.

Nous avons connu deux démissions en fin d'année, l'une de notre assistante sociale, l'autre de notre orthophoniste. Si l'embauche a été rapidement possible sur cette première qualification, nous peinons en revanche à recruter sur la deuxième.

M. Michel Schluraff qui était sollicité pour être le futur chef de service du site de Montrottier, et qui a fortement contribué à l'élaboration du projet, a pris un poste de Chef de service éducatif au sein du Sept - Les pléiades. Une recomposition des postes en interne a permis de créer un temps plein d'éducateur technique spécialisé, occupé par M. Gérard Marquet à partir du 2 novembre 2009.

La Cerisaie continue à être un lieu de stages variés fortement sollicité par différentes catégories professionnelles : psychologues, éducateurs, infirmiers, paramédicaux, A.S., ANPE, etc. 12 stagiaires – chiffre identique à celui de l'an passé - se sont ainsi succédés au sein des différents services. L'injonction de devoir rémunérer certains stages - *a fortiori* ceux de niveau III dont la durée passe de trois à deux mois - a néanmoins un impact certain sur cette politique d'accueil et de formation de stagiaires.

La Cerisaie a toujours en cours 3 contrats d'apprentissage (2 pour une formation d'éducateur spécialisé et 1 de moniteur éducateur), et un contrat de professionnalisation a débuté en septembre 2009.

Activité chiffrée – Le vieillissement des publics

Nous réalisons notre activité « sur le fil du rasoir », et l'année 2009 a été celle de l'inquiétude quant à notre capacité à tenir les chiffres que nous avons énoncés au niveau du budget prévisionnel.

10 352 journées internat ont été réalisées pour 10 511 prévues, soit un déficit de 159 journées internat. En ce qui concerne l'externat, 1 161 journées ont été prévues, pour 1 386 réalisées, soit un résultat excédentaire de 225 journées. Si l'on refait le calcul en "journées compensées" (sur la base d'une journée externat valant les 2/3 des journées internat), nous pouvons conclure que nous terminons l'année 2009 sur un **déficit total et compensé de seulement 9 journées** ($-159 + (225 \times 2/3) = -9$)

Nous avons pourtant connu bien des vicissitudes liées à différents facteurs : l'absentéisme ordinaire des résidents, des départs anticipés en vacances opérés sous la forme de passage à l'acte de la part de certaines familles, une journée de grève avec fermeture qui nous a fait perdre une cinquantaine de journées cumulées, des présences très aléatoires d'un résident ; perte enfin d'activité liée aux exigences parfois excessives d'établissement d'adultes, qui dévoient la notion même de stage d'observation en en faisant de réels séjours de pré admissions.

Les journées réalisées au titre de l'amendement Creton restent un indicateur pertinent. Nous avons ainsi facturé 5 028 journées Creton en 2009, à savoir un chiffre supérieur à ce qui avait été réalisé en 2008. Le prévisionnel des journées Cretons tel qu'il est inclus au BP 2009, internat et externat confondus, laisse apparaître un total encore supérieur au chiffre que nous avons réalisé.

A fin 2009, plus de la moitié de l'établissement est toujours sous amendement Creton, même si les départs semblent s'accélérer. Néanmoins, ils ne suffisent pas pour le moment à inverser la tendance au vieillissement, même si les dernières admissions réalisées l'ont été à destination de jeunes de 9 à 12 ans

La place dont nous disposons dans ce rapport d'activité ne nous permet pas de développer une analyse fine de ce phénomène. Outre un manque de places dans le secteur adulte, la disparition plus ou moins annoncée des IME « classiques » au profit de « solutions innovantes », la pieuse croyance en la scolarisation dans le milieu ordinaire pour toute personne handicapée, la représentation d'une prise en charge qui s'inscrit comme un moment d'une prestation de services plus globale, voire la stigmatisation des internats et des institutions au profit de structures légères, sont autant d'éléments qui peuvent expliquer ce vieillissement.

Faits marquants de l'année, bilans

↳ La poursuite des axes essentiels

L'année 2009 a vu se poursuivre les axes forts déjà développés les années précédentes : travail sur l'extériorité, démarches socialisantes, volonté et souhait – pas toujours exaucé – d'un travail de réseau et de partenariat, volonté d'ouverture, etc.

Le site Web de l'ADSEA69 a permis à la Cerisaie de pouvoir mettre à disposition de tous les éléments permettant de mieux la connaître, tant dans son environnement que dans son projet. Le chantier de l'évaluation se poursuit, et pas seulement par la réalisation d'un référentiel achevé depuis longtemps. Nous en sommes à sa réelle déclinaison et à sa mise en œuvre effective, conformément à la méthodologie que nous nous étions fixée et qui a été validée par les représentants de notre association.

Il s'agit ainsi, plutôt que de balayer en une seule fois tous les cinq ans l'ensemble du champ à évaluer, de traiter chaque année 2 des 10 items retenus. Fin 2009, nous avons donc évalué ce qui tourne autour du « respect des droits des usagers », ainsi que la notion de « cadre de vie », en dégagant des axes de remédiation que nous mettrons en œuvre dès 2010.

L'axe de la scolarisation, tels que prévu par la loi de 2005 est resté en stand-by. S'étant engagés résolument dans cette voie malgré un sentiment de prévention, nos désillusions ont

été à la hauteur de notre engagement. Les tentatives, même très partielles de scolarisation se sont heurtées à l'inévitable question des moyens : manque de classes pour les SEGPA, et partout manque d'Adjoints à la Vie Scolaire.

Un chantier important, initié au cours de l'année 2008 s'est poursuivi et a tourné autour de la prévention et du traitement des situations de violence en institution. Cette action de formation prioritaire régionale s'est conduite avec une finalité d'opérationnalité, de mise en œuvre d'outils d'autant plus nécessaires que nous sommes régulièrement confrontés à une réelle émergence de la violence, dont nous devenons de plus en plus souvent les témoins et les victimes impuissants.

L'ensemble de ces points a pu être abordé et travaillé alors même que l'ensemble des forces vives de l'institution était mobilisé, d'avril 2009 à janvier 2010, par la création, la rédaction, la mise en place de plans bleus divers et variés, concernant tant la canicule qu'une éventuelle pandémie grippale dont on peut se féliciter qu'elle ait bien voulu jouer les arlésiennes.

Au nom du principe de précaution, nous avons mis en place toutes les « mesures barrières » nécessaires, poussant ce principe jusqu'à différer un anniversaire que nous attendions tous en 2009, celui des 40 ans de l'établissement. Ce n'est que partie remise à juin 2010, où nous fêterons - au choix - les 41 ans ou le premier anniversaire des 40 ans de la Cerisaie...

• Négociations budgétaires et résorption des points de tension

L'année 2007 avait été l'occasion d'un recours contentieux présenté devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale, et pour les mêmes motifs, nous nous apprêtons en 2008 à suivre la même démarche.

Nous ne pouvons que saluer l'écoute bienveillante qu'ont eu à notre égard nos instances de contrôle, puisque l'année 2009 a été l'objet d'un rebasage plus que significatif, qui nous donne les réels moyens de notre politique et vient apurer les déficits passés. L'ensemble représente une somme de 104 630 € en crédits non reconductibles, le groupe budgétaire des dépenses afférentes à la structure se voyant allouer une somme pérenne de 90 000 € permettant la couverture des dépenses liées au financement du pavillon Acadie.

En outre, les échanges fort constructifs que nous avons eus ont pu démontrer que contrairement à ce que soutenait le T.I.T.S.S., fonctionner à plus de 310 jours génère des coûts supérieurs à un fonctionnement à 210...

Au travers de différents scénarios qui nous auraient amenés à fournir un moindre service sur les temps de week-ends et de vacances ouverts, nous avons pu établir qu'en bâtissant un prévisionnel d'activité sur cette base de 210 journées de fonctionnement, en réalisant parallèlement les économies nécessaires sur une masse salariale diminuée de départs en retraite non remplacés, nous rentrions sans aucune difficulté et sans conflits sociaux dans le « coût moyen à la place ».

Nous savons gré à nos interlocuteurs d'avoir fortement recommandé le maintien de notre fonctionnement actuel, d'avoir approuvé l'ouverture qui est la nôtre, et qui s'inscrit dans le cadre d'un **service rendu aux jeunes et aux familles**. Nous répondons en cela soit à des axes de travail définis dans le projet individualisé du jeune, soit à des difficultés liées à la pathologie et aux carences du milieu familial, accueillant ainsi - à la grande satisfaction de l'A.S.E. - des résidants dont la famille est en très grandes difficultés sociales.

Dans ce contexte très favorable pour l'établissement, les dernières questions liées au paiement du forfait journalier hospitalier feraient presque figure d'anecdotes, si l'ensemble des sommes qui doivent être rétrocédées par les résidants âgés de plus de 20 ans ne représentait pas un total particulièrement élevé, dont on peut craindre qu'une partie soit constituée de créances irrécouvrables...

• L' « explosion » de la violence : un cri d'alerte...

Les jeunes proposés actuellement à l'admission (6 résidents ont été admis en 2009, la moyenne annuelle de la Cerisaie se situant depuis des années aux alentours de 3 départs) cumulent des difficultés pour lesquelles nous ne sommes pas forcément équipés, tant en personnel qu'en moyens concrets ou en plateau technique. A la pathologie psychique s'ajoutent des pathologies issues du milieu familial, parfois des handicaps moteurs dont la prise en charge nécessiterait des adaptations fonctionnelles importantes. Les dossiers d'admission recommandent pour ces jeunes en grande souffrance un accompagnement au sein de petits groupes de 5 à 6 jeunes, encadrés par un personnel suffisant de 2 à 3 professionnels, là où nos pavillons accueillent en moyenne 16 jeunes souffrant de troubles envahissants du développement, encadrés par 2 éducateurs...

Sachant que les jeunes admis ces dernières années nécessitent une "*surveillance constante*" et "*une présence de tous les instants*", il est difficile d'imaginer comment une équipe peut répondre simultanément à des demandes exclusives prégnantes, parfois paroxystiques.

Les jeunes « prioritaires » que nous admettons actuellement nous laissent observer une aggravation de leurs pathologies psychiques, sociales et familiales. Elles se traduisent de plus en plus souvent par des comportements nourris de violence à l'égard des personnels.

Il nous a fallu ainsi près d'un an pour traiter la question d'un jeune qui a engagé de façon quasi quotidienne une grande partie des ressources de l'institution, le plus souvent au détriment de l'accompagnement des autres jeunes ; un an pour trouver des relais et une possibilité d'orientation vers une structure correspondant à sa pathologie, tout en ayant mobilisé, de la DDASS aux directeurs d'autres structures, le ban et l'arrière ban du médico-social Rhônalpin...

Nous souhaitons profiter de ce rapport d'activité pour pouvoir pousser tous azimuts un cri d'alerte, en espérant qu'il pourra être entendu tant de notre association, que des lieux de soins et de l'ensemble de nos partenaires, instances de contrôle comprises.

Si l'on se réfère au panorama des cinq dernières années, nous pouvons affirmer que l'émergence de cette violence est relativement récente, deux ans tout au plus. Jusqu'alors, les agressions des jeunes vis-à-vis du personnel étaient quasiment inexistantes. Sur les deux dernières années, il ne se passe pas un mois sans que des personnels soient mis à mal, et nous n'évoquons pas là les différents cas d'arrêt de travail suite à des agressions.

Nous ne pensons pas être dans l'exagération ou l'excès en nous décrivant de plus en plus comme des témoins quasi impuissants de pathologies de plus en plus lourdes et de comportements de plus en plus inacceptables socialement. Nous sommes souvent confrontés à la toute-puissance de jeunes qui semblent n'avoir jamais connu la moindre limite, dont les capacités de réflexion sont altérées au point de ne pas leur permettre d'avoir un nécessaire recul, des jeunes dont le Surmoi – cette instance morale qui empêche le passage à l'acte, l'expression et la recherche de satisfaction de pulsions brutes - est très faiblement constitué.

« *Mais il faut faire de l'éducation structurée* », « *Il suffit d'être exigeants, d'avoir de l'autorité et de mettre les limites nécessaires* », nous serinent certains Saint-Jean Bouche d'Or et autres conseillers parfois mercenaires, comme si l'on n'avait pas compris depuis belle lurette toute l'importance d'une structuration intelligente et réfléchie, d'un cadre sécurisant et de la relation d'autorité bienveillante qui est censée le soutenir et le constituer... Comme si nous ne l'avions pas mis en place depuis longtemps...

Alors, après avoir été parfois attaqués dans notre intégrité physique, et refusant de baisser les bras, nous souffrons plus ou moins en silence, pour certains jusqu'à l'épuisement, comme un caméléon sur un tissu écossais.

Nous constatons que le nombre de ces jeunes problématiques et violents est en constante progression, que les coups portés aux personnes se multiplient, que l'attaque du cadre de vie

ne se limite plus à de simples dégradations mais s'apparente à de la destruction, où les cloisons ne résistent pas plus que le vitrage.

Nous déplorons toujours autant l'absence de relais, l'impossibilité de pouvoir avoir recours à des structures de soin adaptées, qui nous conduisent aux limites de nos compétences et savoir-faire.

Nous entendons aussi, navrés, l'assourdissant silence de la psychiatrie...

Nous pouvons reprendre ici, sans en changer une virgule, les thématiques que nous abordions les années passées, avec les craintes qui leur étaient sous-jacentes : *« on peut réellement se poser la question de savoir si l'intégration de ces jeunes dans les institutions, parfois sans moyens complémentaires, génère ou amplifie des situations de maltraitance et de violence. Alors que les relais extérieurs deviennent défaillants, grandes sont les tentations de réponses comportementalistes ou opératoires ainsi que les risques d'un retour insidieux à l'enfermement ou à l'exclusion... »*

« *Pessimisme de la raison* », certes, mais, rassurons le lecteur, « *optimisme de la volonté* » pour reprendre la citation célèbre d'Antonio Gramsci. Laissons donc ainsi au rédacteur du présent écrit - pour qui la recherche de la perfection relèverait habituellement de la normale - la liberté pour une fois de rendre hommage à l'ensemble des équipes de l'institution et à un engagement tel qu'il ne les a jamais amenées à baisser les bras.

Projets « mort-nés ? » devenus « ex-projets en cours »

Le projet de développement de la structure de Montrottier ne semble plus d'actualité. Ce dossier, dont le rapporteur auprès de cette instance reconnaît le sérieux et la quasi exhaustivité, a pourtant reçu du CROSMS un avis défavorable, pour des raisons officielles d'éloignement géographique et d'une perception des besoins comme étant prioritaires dans le nord du département.

Moyen politiquement correct de ne pas évoquer la question d'un manque de financement ? Si nous ne sommes pas en capacité de le dire, nous pouvons en revanche réaffirmer que nous sommes totalement prêts, lorsque le besoin s'en fera sentir et se sera déplacé à nos campagnes, à répondre rapidement à une relance de nos instances de contrôle et de nos financeurs.

Conclusions

L'année 2009 a vu se succéder bonnes et mauvaises nouvelles. L'aboutissement des différentes procédures budgétaires a apporté une bouffée d'air telle que pour la première fois depuis longtemps l'exercice budgétaire devrait terminer en excédent. Le refus de concrétisation du projet de Montrottier nous laisse néanmoins un petit goût amer d'insatisfaction. La question de la violence des jeunes envers les autres usagers et le personnel reste d'une dramatique actualité, et nous ne pensons pas que notre association et nos différents autres partenaires pourront se dispenser d'une réflexion sur ce sujet.

~~~~~